



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Le Ministre

Antananarivo, le 30 MAI 2012

N° 217 -MSANP/Min

à

Madame La Présidente de l'ONG
Amitié Picardie-Madagascar

Considérant le partenariat établi entre le Ministère et l'ONG Amitié Picardie-Madagascar,

Dans le cadre de l'amélioration du plateau technique au niveau des formations sanitaires publiques (Hôpitaux et Centres de Santé de Base), Madame Martine RANSON, Présidente de l'ONG est mandatée par le Ministère de la Santé Publique à le représenter pour collecter des matériels médicaux qui nous seront envoyés par bateau.

Toutefois, la liste de ces matériaux feront l'objet d'une validation par le Ministère avant leur envoi ;

Il a été convenu que l'UNFPA assurera le frais de transport sur Madagascar à travers la mise en œuvre du Plan de Travail Annuel 2012 du Ministère de la Santé, dans le cadre de la collaboration du Gouvernement de Madagascar avec l'UNFPA.

Docteur NDAHIMANANJARA Johanita
Ministre de la Santé Publique
République de Madagascar